

AVIS DE SOCIETES (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM SOUSSE

La Société EURO-CYCLES S.A informe ses actionnaires que son conseil d'administration, tenu le jeudi 12 décembre 2019, dans le cadre de changement du mode de gouvernance de la société en optant pour la dissociation entre les fonctions du Président du Conseil D'administration et celles du Directeur Général, et la désignation de deux Administrateurs indépendants conformément aux dispositions de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement a décidé de :

- Convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le mardi 07 janvier 2020 à 15 h 30 à son siège social sis à la Zone Industrielle Kalaa Kebira Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 - Mise à jour des statuts de la société conformément aux dispositions de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.
 - Nomination de Monsieur PATRICE GARANDEAU nouveau Membre du Conseil pour les Années 2020-2021 et 2022, ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.
 - Nomination de deux (02) Administrateurs indépendants pour la période de 2020, 2021 et 2022.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*